

# LE SMICTOM ADOPTE UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACTIONS DE RÉDUCTION DES DÉCHETS



Le Smictom de la région de Saverne a adopté un PLPDMA, un programme d'actions de réduction des déchets ménagers et assimilés qui sera mis en œuvre de 2023 à 2028. L'objectif ambitieux de ce programme : réduire les déchets ménagers et assimilés de 10 % sur la période 2010-2028. Sachant que depuis 2010, ils ont pour l'instant augmenté de 1 % malgré nos efforts, et que la réglementation nationale vise une réduction de 15 % d'ici 2030.

Le PLPDMA comprend plusieurs axes, parmi lesquels **l'animation du Rézo zéro déchet et jardin naturel de la région de Saverne** dans le cadre duquel le Smictom propose des ateliers ainsi que des temps d'échange en visio. Voici les prochaines dates :



- **Visio papotage** sur les nouvelles consignes de tri des déchets  
Le mardi 9 mai 20h-21h30
- **Visite du jardin** Le Bosquet de la chouette à Obermodern (côté Buswiller)  
Le samedi 13 mai 10h-12h
- **Visio papotage** sur les techniques pour réduire le gaspillage alimentaire  
Le mardi 6 juin 20h-21h30
- **Visite du jardin** sanctuaire Hymenoptera à Obersteinbach  
Le samedi 17 juin 15h-16h30

Pour plus d'informations sur ces animations, nous vous invitons à consulter le site internet du Smictom, vous abonner à la lettre d'info mensuelle du Rézo en envoyant un mail à [reseauzerodechet@gmail.com](mailto:reseauzerodechet@gmail.com) et/ou vous inscrire au groupe Facebook du Rézo.

## SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne •  
Tél. : 03 88 02 21 80 • [smictom@smictomdesaverne.fr](mailto:smictom@smictomdesaverne.fr)

[www.smictomdesaverne.fr](http://www.smictomdesaverne.fr)



Autre axe, **l'accompagnement vers la sobriété dans la consommation**. Avec notamment, l'accompagnement des éco-délégués d'un collège/lycée chaque année, ainsi que des ateliers de sensibilisation. Une subvention concernant l'achat de protections périodiques lavables va également être mise en place. La conception d'un annuaire de bonnes adresses zéro déchet est par ailleurs prévue courant 2023.



Et l'accompagnement des événements 2023 souhaitant obtenir la labellisation éco-manifestations a d'ores et déjà démarré avec le festival Mon mouton est un lion (Espace Rohan) et la Fête de la nature (association Les Piverts).

Côté déchèterie, il est prévu d'étudier **la mise en place d'un espace de dépôt/reprise d'objets à la déchèterie de Marmoutier et de former les gardiens afin de favoriser le réemploi, le prêt et la réparation**.

Dans le cadre de l'obligation du tri à la source au 1er janvier 2024, le Smictom va **encourager le compostage individuel ainsi que le compostage en établissement et partagé** avec la création et le suivi de plusieurs dizaines de sites de compostage.



Autre volet important, **la réduction et la gestion de proximité des déchets de jardin**. Le Smictom va sensibiliser sur la pratique du mulching\* et promouvoir le broyage des tailles de haies via l'accompagnement de particuliers et des subventions à l'achat de broyeurs destinées aux associations. Les communes seront également accompagnées et des subventions pour la mise en place d'opérations de broyage, de plateformes de déchets verts ainsi que pour l'achat de broyeurs de végétaux leur seront dédiées.

Le Smictom continuera à **proposer aux entreprises un diagnostic en vue d'une gestion différenciée des espaces verts**. Ce diagnostic est intégralement pris en charge par le Smictom. Les entreprises intéressées sont invitées à se signaler auprès du Smictom.

\*le mulching est une technique de tonte de gazon qui hache finement l'herbe de façon à pouvoir la laisser sur place

#### CONTACT :

**Chloé Vetter, Chargée de mission Prévention**  
c.vetter@smictomdesaverne.fr ● 03 88 02 21 80

#### SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne •  
Tél. : 03 88 02 21 80 • smictom@smictomdesaverne.fr

[www.smictomdesaverne.fr](http://www.smictomdesaverne.fr)

